

Qu'est-ce qu'un point d'impôt?

PAR LAURA LOSE

FINANCES Vous connaissez peut-être le taux d'imposition de votre ville ou village, qui diffère selon les communes. C'est ce coefficient qui fait que nous payons plus ou moins d'impôts dans le lieu dans lequel nous vivons. Si le taux d'imposition est par exemple de 64, l'impôt communal perçu sera un montant égal aux 64% de l'impôt cantonal de base. Au niveau communal, le taux d'imposition définit le nombre de points d'impôt prélevés pour la commune. Dans notre exemple, il est de 64 points. Mais, au fond, qu'est-ce que ça représente?

La valeur du point d'impôt communal correspond au rendement fiscal des personnes physiques et des entreprises, lorsque le taux d'imposition est de 1. En

d'autres termes, cette valeur est le total des impôts perçus par la commune, divisé par le taux d'imposition. Chaque commune possède sa propre valeur du point d'impôt, puisqu'elle dépend du revenu de ses contribuables.

Pour illustrer cela, imaginons une commune de 3000 personnes, dont le taux d'imposition est de 64 points. La commune reçoit 15 millions de francs de recettes fiscales provenant des impôts de ses habitants. En divisant ce montant par 64, on obtient 234 375 francs. C'est la valeur du point d'impôt. Concrètement, si la commune décide d'augmenter son taux d'imposition de 1 point, elle recevra 234 375 francs de plus de la part de ses citoyens.

En divisant encore ce chiffre par le nom-

bre d'habitants, on obtient la valeur du point d'impôt communal par habitant. Cette dernière représente le potentiel fiscal en francs par habitant, soit la somme moyenne perçue auprès de chaque habitant par point d'impôt. On obtient environ 78 francs dans notre exemple.

Pour évaluer la richesse d'une commune, cette valeur est la mesure la plus parlante. C'est celle qui permet de comparer au mieux les communes entre elles. Elle prend en compte la capacité financière, quelle que soit leur population.

Vous avez une question sur la région?

On vous répond!

écrivez à question@lacote.ch